

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF
DE LA MRC DES BASQUES DU MERCREDI 10 AOÛT 2016**

2016-08-10-1

1. OUVERTURE

À l'ouverture de la séance du Comité administratif de la MRC des Basques tenue le mercredi 10 août 2016 à 17 h aux salles Sénescoupé et Boisbouscache au 400, rue Jean-Rioux, Trois-Pistoles, sont présents :

M. Jean-Yves Belzile	maire de Sainte-Françoise
M. Michel Colpron	maire de Sainte-Rita et préfet suppléant
M. Yvon Ouellet	maire de Saint-Mathieu-de-Rioux
M. Alain Bélanger	maire de Saint-Jean-de-Dieu
M. Éric Blanchard	maire de Saint-Clément
M. Jean-Noël Bolduc	maire de Saint-Guy
M. Wilfrid Lepage	maire de Saint-Simon

Étaient absents :

M. Jean-Pierre Rioux	maire de Trois-Pistoles
M. André Leblond	maire de Notre-Dame-des-Neiges
M. Mario St-Louis	maire de Saint-Éloi
M. Louis-Philippe Sirois	maire de Saint-Médard

Tous formant quorum sous la présidence du préfet, M. Bertin Denis. Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Claude Dahl, et Mme Isabelle Rioux, secrétaire, sont aussi présents.

2016-08-10-2

2. AJOURNEMENT POUR LA TENUE DU COMITÉ DE LA CORPORATION DU PARC RÉGIONAL DES BASQUES

Aucun sujet à discuter, donc pas d'ajournement.

2016-08-10-3

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de M. Jean-Noël Bolduc, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant, en laissant le point divers ouvert.

1. Ouverture
2. Ajournement pour la tenue du Comité de la Corporation du Parc régional des Basques
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Administration
5. Développement économique
 - 5.1 Adoption des modifications à la Politique d'investissement des fonds locaux FLI et FLS
 - 5.2 Subvention EMAC
 - 5.3 Tirage des journées gratuites par municipalité au Centre de ski
6. Développement régional
 - 6.1 Julien Harvey et plan investissement Route verte
 - 6.2 Autorisation de la MRC des Basques pour l'obtention par M. Simon Claveau des clés et certificats délivrés par le Ministère de la Justice du Québec pour la gestion foncière sur le TPI
 - 6.3 Désignation de Julien Harvey, aménagiste, au poste d'administrateur de Parc Bas-Saint-Laurent
7. Correspondances
8. Divers
 - 8.1 Communications – Amélie Brière
 - 8.2 Suivi Projet éolien
 - 8.3 Suivi Saint-Jean-de-Dieu
 - 8.4 Matières résiduelles
9. Prochain Conseil le mercredi 31 août 2016 à 19 h 30 à Saint-Clément
10. Levée de la séance

ADOPTÉE

2016-08-10-4

4. ADMINISTRATION

Aucun sujet à traiter.

2016-08-10-5

5. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2016-08-10-5.1

5.1 Adoption des modifications à la Politique d'investissement des fonds locaux FLI et FLS

Sur une proposition de M. Jean-Yves Belzile,
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques adopte les modifications apportées à la Politique d'investissement des fonds locaux FLI et FLS afin de la rendre conforme aux nouvelles modalités d'utilisation des contributions versées aux MRC dans le cadre du Fonds local d'investissement, et ce, tel que prescrit par le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

ADOPTÉE

2016-08-10-5.2

5.2 Subvention EMAC

CONSIDÉRANT l'offre de partenariat faite à cet effet par l'École de musique Alain Caron;

CONSIDÉRANT la nécessité de maintenir et augmenter l'offre de services à nos citoyens;

CONSIDÉRANT l'importance d'offrir des cours de musique aux familles de la MRC des Basques;

CONSIDÉRANT l'importance de maintenir et augmenter le nombre de citoyens et de familles dans notre MRC;

CONSIDÉRANT la possibilité que l'école secondaire puisse éventuellement offrir l'option musique école;

CONSIDÉRANT QUE cette offre de service vient consolider notre école secondaire;

CONSIDÉRANT la possibilité de financer ce projet à même le programme FSPS (Fonds de soutien aux projets structurants) qui dispose des liquidités nécessaires à cet effet;

Par conséquent,
Sur une proposition de M. Wilfrid Lepage,
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques accorde une contribution non remboursable de 1 975 \$ (1 600 \$ pour la location des locaux et 375 \$ pour la tenue d'une matinée-concert) à l'École de musique Alain Caron pour le projet d'école de musique satellite dans la MRC des Basques et de réserver un montant de 1 500 \$ afin de publiciser les activités de loisirs offerts dans la MRC auprès des citoyens de la MRC des Basques. Ces sommes étant prises à même le FSPS (Fonds de soutien aux projets structurants).

ADOPTÉE

2016-08-10-5.3

5.3 Tirage des journées gratuites par municipalité au Centre de ski

À titre d'information, les journées gratuites par municipalité pour l'année 2017 sont nommées par le préfet, M. Bertin Denis. Les voici :

- 29 janvier 2017 : Saint-Jean-de-Dieu
- 5 février 2017 : Saint-Médard et Saint-Éloi
- 12 février 2017 : Notre-Dame-des-Neiges
- 19 février 2017 : Trois-Pistoles
- 26 février 2017 : Saint-Clément et Saint-Mathieu-de-Rioux

- 5 mars 2017 : Saint-Simon et Sainte-Rita
- 12 mars 2017 : Sainte-Françoise et Saint-Guy

Sur une proposition de M. Éric Blanchard,
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques établisse dès cette année la rotation en prenant le dernier et le remontant en premier selon les dates fournies par le Parc du Mont St-Mathieu en 2017, et ce, afin que chaque municipalité puisse bénéficier des belles périodes de la saison hivernale (fin février début mars) au lieu de risquer de se retrouver pendant des années avec de moins belles températures (janvier, début février).

ADOPTÉE

2016-08-10-6

6. DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

2016-08-10-6.1

6.1 Julien Harvey et plan investissement Route verte

Le plan d'investissement de la Route Verte n'est pas prêt, mais il viendra plus tard. Pour le moment, le budget d'entretien servira à réparer ce qui est urgent au cours de la saison estivale : bris, vandalisme, affichage, etc.

2016-08-10-6.2

6.2 Autorisation de la MRC des Basques pour l'obtention par M. Simon Claveau des clés et certificats délivrés par le Ministère de la Justice du Québec pour la gestion foncière sur le TPI

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Basques détient, en vertu de la Convention de Gestion territoriale, certains pouvoirs en matière de gestion foncière sur les terres publiques intramunicipales;

CONSIDÉRANT QUE l'employé désigné de la MRC des Basques doit, à l'intérieur de son mandat, inscrire les renouvellements des baux au Registre du Domaine de l'État du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles;

CONSIDÉRANT QUE l'employé désigné qui désire expédier électroniquement une déclaration au Régistre foncier doit, au préalable, obtenir des clés et certificats (signature numérique) délivrés par le Service de certification du ministère de la Justice du Québec (MJQ);

CONSIDÉRANT QUE l'employé désigné doit obtenir un compte émis par le Régistre foncier et faire vérifier son identité par un notaire, agent de vérification de l'identité (AVI), désigné pour agir à ce titre;

CONSIDÉRANT QUE pour accompagner la demande d'obtention des clés et certificats auprès du MJQ et la demande de vérification de l'identité du demandeur, il faut une copie certifiée d'une résolution du conseil d'administration de la MRC;

Par conséquent,
Sur une proposition de M. Michel Colpron,
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques :

Autorise M. Simon Claveau, aménagiste adjoint de la MRC des Basques, à faire valider son identité auprès d'un notaire (AVI) désigné et reconnu;

Autorise la MRC des Basques à payer les frais de 200 \$ associés à la vérification de l'identité de M. Simon Claveau par un notaire désigné et reconnu;

Autorise M. Simon Claveau, à détenir des clés et des certificats délivrés par le Service de certification du ministère de la Justice du Québec et dont les certificats comportent l'identification ou l'acronyme de la Municipalité régionale de comté MRC les Basques;

Autorise M. Simon Claveau à affecter ses clés et certificats au rôle suivant :
Nom du rôle : MRC les Basques.

ADOPTÉE

- 2016-08-10-6.3 **6.3 Désignation de Julien Harvey, aménagiste, au poste d'administrateur de Parc Bas-Saint-Laurent**
- Sur une proposition de M. Éric Blanchard,
Il est unanimement résolu :
- Que le Comité administratif de la MRC des Basques nomme M. Julien Harvey, aménagiste régional, en tant qu'administrateur de Parc Bas-Saint-Laurent, notamment pour les dossiers du Sentier national et de la Route verte.
- ADOPTÉE
- 2016-08-10-7 **7. CORRESPONDANCE**
- Aucune correspondance à traiter.
- 2016-08-10-8 **8. DIVERS**
- 2016-08-10-8.1 **8.1 Communications – Amélie Brière**
- M. Éric Blanchard demande quel était le mandat de l'agente de développement culturel et de communication, Mme Amélie Brière, dans le cadre des festivités du 150^e anniversaire de la municipalité de Saint-Mathieu-de-Rioux. Le préfet informe qu'elle l'a fait bénévolement et à titre personnel. Il mentionne toutefois que si les municipalités des Basques ont des besoins particuliers relatifs à la promotion de leurs activités, Mme Brière peut leur apporter de l'aide et les accompagner dans leurs démarches dans le cadre de son mandat à la MRC.
- 2016-08-10-8.2 **8.2 Suivi Projet éolien**
- Les permis ont été livrés électroniquement le 30 juillet dernier et EDF EN Canada a procédé au paiement. Les travaux avancent selon les prévisions et il n'y a pas de retard. On remarque par contre une absence d'entreprises de la MRC des Basques et de Rimouski-Neigette qui pourraient y travailler. À cet effet, un agent de liaison pourrait être embauché, faisant le pont entre les travailleurs, les promoteurs et le maître d'œuvre Boréa pour savoir ce qui se passe sur le chantier. Un comité de liaison aura lieu le mercredi 17 août prochain.
- 2016-08-10-8.3 **8.3 Suivi Saint-Jean-de-Dieu**
- L'entente de principe a été signée avec le promoteur à la fin juillet. Il reste à recevoir la réponse d'une municipalité en lien avec l'entente intermunicipale concernant la création d'un parc industriel régional. La signature s'effectuera à la séance du Conseil de la MRC du 31 août prochain pour envoi au ministère. Par la suite, dès que l'entente sera signée par le ministre et que la subvention sera accordée, les démarches seront poursuivies et la régie intermunicipale pourra procéder à l'achat du bâtiment.
- 2016-08-10-8.4 **8.4 Matières résiduelles**
- Récupération des Basques a observé une hausse entre 25 % et 35 % des matières résiduelles et la principale cause est le fait que la collecte de vidanges se fasse dorénavant aux trois semaines au lieu de chaque semaine.
- 2016-08-10-9 **9. PROCHAIN CONSEIL LE MERCREDI 31 AOÛT 2016 À 19 H 30 À SAINT-CLÉMENT**
- Le prochain Conseil aura lieu le mercredi 31 août 2016 à 19 h 30 au 1, rue St-Pierre (Centre des loisirs) à Saint-Clément.

2016-08-10-10

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Yvon Ouellet de lever la séance à 18 h 05.

ADOPTÉE

BERTIN DENIS, PRÉFET

CLAUDE DAHL, DG/SEC.TRÉS.

¹ Par la présente signature, j'entérine toutes les résolutions de ce procès-verbal comme si elles étaient toutes signées.